

JUSTICE

Un instituteur jugé pour le viol ou l'agression de 30 fillettes

Un enseignant comparait à partir de jeudi devant les assises de Savoie pour avoir violé et agressé sexuellement une trentaine de ans avant la retentissante affaire de pédophilie dans une école de Villefontaine en Isère.

Vu 7697 fois | Le 06/12/2016 à 10:04 | mis à jour à 10:41



■ / Photo d'illustration Le Progrès

Eric Molcrette, 51 ans, qui a reconnu les faits, est accusé de viols et agressions de 19 de ses élèves de grande maternelle et CP, à Planaise (Savoie) ; il répond aussi d'attouchements sur 11 enfants de 8 à 12 ans lors d'un camp de vacances équestre en Charente.

En mémoire "l'affaire" de Villefontaine en Isère

Les parents des victimes attendent ce procès avec «colère» et aussi une certaine «angoisse», selon Me Daniel Cataldi, l'un des avocats. Il rappelle en mémoire le suicide en prison, en avril dernier, de l'ex-directeur de l'école de Villefontaine (Isère), mis en cause en 2011. Ce geste avait privé les familles d'un procès.

«On peut toujours redouter un geste suicidaire», souligne Me Cataldi.

Eric Molcrette s'était ouvert les veines une semaine après son incarcération, en avril 2013, mais aujourd'hui «il sait qu'il se doit de se défendre», assure Me Olivier Connille, qui le défendra avec son confrère Nicolas Paradan.

L'affaire de Villefontaine avait fait scandale car le directeur avait précédemment été condamné, en 2008, pour recel d'images pédophiles.

depuis été adoptée pour améliorer l'échange d'informations entre la Justice et l'Éducation nationale.

Le casier judiciaire d'Eric Molcrette ne porte trace d'aucune condamnation antérieure et aucun signe avant-coureur n'avait été d'instituteur plutôt apprécié, ni par sa famille d'homme marié, père de deux enfants.

«N'aurait-on pas pu éviter cela ?», interroge cependant Me Olivier Baratelli, qui représentera la Fondation pour l'Enfance à l'audience.

Dans le village savoyard de 500 habitants, l'affaire éclate le 10 avril 2013 quand des parents portent plainte à la gendarmerie. La veille, avoir participé à un cours de soutien avec une autre élève de 6 ans.

Un «jeu du goût» avait eu lieu durant lequel, les yeux bandés, elles devaient reconnaître des goûts en léchant un produit. Le masque et vu le maître tremper son «zizi» dans du sirop et le mettre dans la bouche de sa camarade.

Des dizaines de milliers d'images pédo-pornographiques

Eric Molcrette est interpellé le 11 avril, incarcéré le 12. Les investigations révèlent qu'il dirige chaque été depuis 2006, à ses vacances charentaises. Et l'exploitation de son ordinateur et de ses clés USB mettent au jour des dizaines de milliers d'images pédopornographiques.

Ces images retouchées, classées, annotées de manière «compulsive», dessinent les contours d'une véritable «addiction», se poursuivent. Elles permettent d'établir que 18 élèves de Planaise ont été violées par des fellations imposées, qu'une autre a été agressée, et que pendant les vacances ont été caressées à leur insu pendant leur sommeil en août 2012.

Un procès à huis clos

Dans ce procès qui devrait se tenir à huis clos, Eric Molcrette, «rongé de culpabilité» selon Me Connille, présentera ses excuses «entendues».

Pour sa défense, il s'agira d'essayer «d'expliquer ce passage à l'acte», à presque 50 ans, d'un homme qui s'est fait «manger creux professionnel et après une rupture amoureuse extra-conjugale qui aurait ranimé des blessures de sa propre enfance et des agressions sexuelles, notamment par un oncle.

Chez les parents, beaucoup souhaitent le moins de publicité possible pour préserver des enfants dont certaines n'ont pas conscience de comment faire, à l'avenir, face à cette «bombe à retardement» ?, interroge Me Castaldi.

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



G+ Share



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : ACTUALITÉ - ACTU - A LA UNE - FAITS DIVERS - JUSTICE - FRANCE/MONDE